



le petit conseiller généreux

bulletin de la section Sud des personnels des services du Département d'Ille-et-Vilaine

n° 199
octobre 2017

page 2

vos délégués rendent compte

**CHSCT du 2 octobre
Comité Technique du
9 octobre**

page 3

elles et ils se mobilisent dans les services départementaux

**réunion de rentrée :
réallocation des effectifs
temps de travail**

page 4

ici et ailleurs

**contre les violences faites aux femmes
on lâche rien !**



section Sud Départementaux 35
téléphone : 02 99 02 39 82

mel : sud-departementaux@ille-et-vilaine.fr

permanence : Rennes-Beauregard

services publics locaux : vers une mort par asphyxie ?

Avec près de 400 000 manifestant-es et près de 20% de grévistes sur l'ensemble du territoire, c'est l'expression d'un fort mécontentement qui s'est exprimé le 10 octobre. Il n'y avait pas eu d'appel de toutes les organisations syndicales et de telle mobilisation depuis 2007.

Mais cela ne sera pas suffisant pour infléchir le gouvernement qui a confirmé le 16 octobre l'ensemble des mesures de régression qu'il entend infliger aux fonctionnaires :



euh ! je ne suis pas MACRON !

- soit directement (report d'un an de toutes les mesures 2018 résultant des décrets d'application du protocole PPCR ; gel du point d'indice ; augmentation de la CSG partiellement couverte par une indemnité compensatrice ; rétablissement du jour de carence),

- soit de manière indirecte par la réduction du budget de

fonctionnement des collectivités territoriales (suppression d'emplois, remise en cause du temps de travail), ce qui aura également des incidences fortes sur le niveau de services rendus aux usagers.

L'apparente unité de l'ensemble des organisations syndicales contre ces mesures serait à saluer si la réponse apportée était à la hauteur des enjeux. Mais qui peut croire que la menace du boycott du conseil commun de la fonction publique le 6 novembre puis d'un vote unanime contre le calendrier de report du PPCR, avant une nouvelle réunion de l'intersyndicale fin novembre, fait trembler le gouvernement ?

Nous ne sommes pas dupes : les syndicats dits "réformistes", signataires du PPCR, tentent de sauver les meubles pour ne pas avoir à assumer une année blanche juste avant les élections professionnelles. Ce qui peut apparaître comme une force prend l'allure d'un piège qui se resserre non pas contre le gouvernement, mais contre les agentes et agents publics. Condamnées à exercer en "mode dégradé", elles-ils s'éloignent des valeurs fondatrices des services publics et s'exposent à de la souffrance au travail.

En quelques mois, le gouvernement a démontré tout son mépris envers les fonctionnaires, les services publics et plus globalement les « gens de peu ». Macron n'est pas le Père-Noël : ça tombe bien, on n'y croit plus depuis longtemps. Nous croyons par contre qu'il est encore possible, toutes et tous ensemble, de reprendre du terrain dans la lutte contre les politiques ultra-libérales de régression sociale qui alimentent les populismes et l'extrême-droite.





vos délégués rendent compte

de leurs mandats dans les instances

CHSCT du 2 octobre

Election du secrétaire CHSCT :

Odile Alphonsine, candidate SUD, a été élue secrétaire du CHSCT à l'unanimité.

Bilan des accidents de services et des maladies professionnelles

Le nombre des accidents au travail a augmenté sur 2016 avec une diminution des accidents de service mais une augmentation des accidents de trajet. SUD a demandé des investigations complémentaires pour en connaître les circonstances. Il est essentiel de poursuivre la prévention des risques physiques mais aussi de consacrer plus d'attention à la prévention des risques psycho-sociaux (RPS) vu l'augmentation des affections psychiques.

Point pour information - Pas de vote

Plan d'action QVT 2017/2018

Sur l'amélioration des conditions matérielles de travail, SUD insiste sur le fait d'associer les agent-es à la démarche, particulièrement dans les collèges.

SUD et la CGT ont évoqué l'arrêt des remplacements faute d'enveloppe budgétaire suffisante jusqu'à la fin de l'année et son impact négatif sur les conditions de travail.

SUD est favorable à la coordination entre OS, responsables hiérarchiques et RH déléguée sur la veille des RPS et à la veille chronotique (issue de notre cahier revendicatif CDAS) pour repérer les dépassements réguliers d'horaire, apprécier la charge de travail et le dimensionnement des postes.

S'il y a des avancées certaines sur la prévention des risques et de pénibilité, la collectivité a encore des progrès à faire en termes de RPS.

Vote : Pour à l'unanimité

Restitution enquête mission agrément Combourg

Les conclusions de l'enquête ont confirmé le bien fondé de la demande d'enquête de SUD. Le diagnostic a montré la spécificité, l'exigence et la complexité du travail d'évaluation. Il a mis en évidence un sentiment de déconsidération fort chez les agentes qui s'inscrit dans l'histoire d'un service marqué par l'instabilité, le turn-over (8 responsables, 7 psychologues, 17 évaluatrices), un isolement et des absences de l'institution. La localisation prochaine de la mission agrément au CDAS de la Baie (Dol) aura certainement des effets bénéfiques.

Bilan de la régulation du CDAS de Redon

La régulation suite à l'enquête CHSCT a produit des effets positifs sur la majorité des collègues tant sur le plan de l'ambiance de travail, de la sécurisation et que sur l'animation d'équipe. Mais il reste des fragilités dans certains collectifs de travail dont chacun doit prendre la mesure pour agir à son niveau.

Examen des demandes d'enquêtes

SUD a formulé 2 demandes d'enquête, réexaminées suite à l'insistance de l'administration pour nous convaincre d'y renoncer en juin. SUD a dû se montrer convaincant pour

obtenir l'accord des autres OS et de l'administration retranchée derrière les dispositions prises avec le CDAS de Demain et les mesures ASE.

SUD rappelle l'importance des enquêtes pour alerter sur les personnels en difficulté, améliorer leurs conditions de travail et protéger leur santé.

Ne pas répondre favorablement à ces enquêtes équivaut à nier la souffrance des professionnel-les !

- ASE du CDAS de Fougères Vote : 10 Pour (SUD, CGT, CFDT)

- service Mineurs Non Accompagnés (MNA) Vote : 6 Pour (5 SUD + 1 CGT), 1 Abstention (CGT), 3 Contre (CFDT)

CT du 9 octobre

Mise à jour du règlement intérieur (RI)

Au-delà de l'intégration de dispositifs réglementaires, il n'y a toujours pas de modification sur les questions du temps de travail. Mme Hakni-Robin préfère des ajustements à la marge craignant d'attirer plus le regard du Préfet sur le temps de travail dans la collectivité...

Vote : 6 Abstention (SUD), 8 Pour (CFDT, CGT, FO)

Bilan de formation 2016

Point pour information - Pas de vote

Plan pluriannuel de formation 2018-2021

SUD note la consolidation et le développement des formations métier et celles permettant à chaque agent-e d'évoluer selon SES besoins et SES projets. Encore faut-il que les agent-es puissent partir en formation (nécessité de service, charge de travail) et dans de bonnes conditions (sans reproches ou sans scrupules parce qu'on n'est pas remplacé-e, pas de travail à rattraper en retour de formation). Or, vu les difficultés actuelles de moyens qui se généralisent, SUD craint que les possibilités d'accès ou de suivi de formation se tendent.

Vote : 6 Abstention (SUD), 8 Pour (CFDT, CGT, FO)

Ajustement de l'organisation des services de l'agence de Rennes

Les syndicats n'ont pas été invités à la réflexion. SUD n'est pas adepte de la multiplication des strates hiérarchiques : quelle utilité sinon de complexifier souvent la communication et la prise de décisions ? De plus, SUD conteste la création de postes de A+ dans un contexte où les moyens en personnel manquent sur le terrain. Pour SUD, d'autres scénarios étaient possibles pour le poste d'adjoint-e à la vie sociale (mutualisation, création d'un référent des 3 services agrément pour l'homogénéisation des pratiques et la coordination avec le pôle métier...). Le poste de référent-e collèges est bienvenu mais pourquoi seulement pour cette agence ? Pourquoi ne pas le rattacher au service ASSAT puisque centré sur la médiation dans les conflits d'équipe et sur les conditions d'hygiène et sécurité dans un rôle de prévention qui pourrait être transversal ?

Vote : 9 Abstention (SUD, CGT, FO), 5 Pour (CFDT)



elles et ils se mobilisent dans les services départementaux

Ajustement de l'organisation des services de l'agence de Saint Malo

Mêmes remarques qu'au point précédent sur la création d'un poste d'ajoint-e à la vie sociale.

Vote : 9 Abstention (SUD, CGT, FO), 5 Pour (CFDT)

Evolution des conditions de travail pour les personnels de LABOCEA (sites Combourg et Fougères)

Pas d'échanges préalables sur ce point découvert en dernière minute. Pourtant, il n'est pas anodin d'aborder l'évolution des conditions et du temps de travail (astreintes, horaires décalés). L'expérience nous a montré que la confiance avec LABOCEA reste à prouver en la matière ! Il semble en plus que cela soit déjà mis en place. Qu'en déduire ?... Et, cerise sur le gâteau, nous n'avons aucun avis du CHSCT.

Vote : 9 Contre (SUD, CGT), 6 Abstention (CFDT, FO)

réallocation des effectifs

Des constats : d'ici 2021, il est prévu 550 départs à la retraite ; la construction de 4 collèges amenant à créer 40 à 50 postes ; les contrats aidés remis en cause, il faudra pallier la suppression des 90 emplois d'avenir, soit l'équivalent budgétaire de 15 ETP (3 millions d'euros).

Des incontournables : les projets de loi de finances 2018 vont obliger des collectivités comme la nôtre à plus d'économies alors qu'elle a besoin de créer des postes pour répondre aux besoins.

Afin de concilier restrictions budgétaires et service public, l'administration souhaite réfléchir à une nouvelle répartition des effectifs. En clair, il n'est pas pertinent - aux yeux de l'administration - de remplacer automatiquement les départs d'agents dans leurs services d'origine. Une commission emplois va être mise en place pour analyser de façon globale chaque poste mis à la vacance et optimiser les effectifs par pôle. SUD a fait part de ses inquiétudes quant aux conséquences de cette méthode. Faudra-t-il privilégier un service public dégradé, une hausse de la charge de travail des agents ou une privatisation de l'activité ? Les secteurs qui verront leurs postes partir vont forcément être amenés à revoir leurs pratiques. Et il y a fort à parier que nous allons nous retrouver dans une situation de concurrence entre services, directions, agences et pôles. Qui gagnera ? Celui qui en aura besoin (mais sur quels critères ?) ou celui qui sera le plus proche des décideurs ? Poser la question, c'est déjà y répondre et ce n'est certainement pas une bonne nouvelle pour les agents.

réunion de rentrée

Le 20 septembre dernier, Béatrice Hakni-Robin a invité les organisations syndicales à une rencontre pour aborder les sujets qui seront à traiter dans les mois à venir. En ouverture de séance, chacun a pu noter l'absence de la CFDT à cette réunion. Ce mouvement d'humeur faisait suite à un propos tenu par Béatrice Hakni-Robin ("Permanent syndical n'est pas en métier") en marge de discussions n'allant pas dans leur sens sur les possibilités de promotion des permanents syndicaux sans prise de nouveau poste... A chacun ses combats et ses préoccupations !

Toujours est-il que cette réunion a été l'occasion pour Béatrice Hakni-Robin et Alain Gillouard de nous présenter leurs pistes de réflexion sur, notamment, les effectifs à venir ou encore le temps de travail au Département. Des sujets loin d'être anodins et qui méritent toute l'attention des organisations syndicales. Ce n'est jamais que les futures conditions de travail des agents qui sont en jeu...

temps de travail

Voici un sujet qui revient régulièrement dans les conversations. Cette fois, cela fait suite au rapport de la Chambre Régionale des Comptes qui pointe, entre autres, l'écart entre le temps de travail appliqué au Département (1543 h) et le temps légal fixé à 1607 h. Pour l'instant, le président ne souhaite pas revenir brutalement sur cette conquête sociale. Une réflexion va être mise en place avec groupes de travail et rencontres partenariales. Toutes les conséquences d'un passage à 1607 h devront être exposées. En tout cas, comme SUD le demande déjà régulièrement, il faudra également revenir sur l'ensemble des contraintes qui nous sont imposées. C'est notamment le cas de l'écrêtage des heures ou de la prise en compte des heures supplémentaires et de leur récupération. SUD n'est évidemment pas favorable à une dérégulation des heures de travail amplifiant les amplitudes horaires. Pourtant, les dépassements d'heures et leur perte sont bien réels et doivent être analysés. Pour mémoire, les heures écrêtées équivalent à 60 ETP, sans compter les heures non prises en compte par Chronogestor...

S'il faut parler du temps de travail cela ne doit certainement pas être seulement une réflexion par le petit bout de la lorgnette.



contre les violences faites aux femmes

Une mobilisation sans précédent a eu lieu ces derniers jours sur les réseaux sociaux contre l'une des formes du sexisme : le harcèlement sexuel. L'ampleur des témoignages démontre ce que nous savons depuis longtemps : plus le sexisme est quotidien et toléré, plus les prédateurs se sentent tout permis! Et ils restent trop nombreux à considérer que le corps des femmes est leur objet, qu'un « non » à leurs « avances » signifie en fait un « oui », qu'elles n'avaient qu'à pas s'habiller comme ça... pour en rester à des exemples qu'on entend encore trop souvent ! L'ampleur des témoignages montre aussi que c'est le plus souvent l'omerta et l'impunité qui priment et cela doit enfin cesser !

Pour l'Union syndicale Solidaires, le travail contre les violences sexistes est associé à notre engagement féministe. Au-delà de la défense des salariées victimes de ces agressions et harcèlements, notre engagement se comprend comme le refus de cette tolérance sociale qui va des inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes aux agressions sexistes et sexuelles...

Violences sexistes
notre corps
n'est pas
un objet
Solidaires

on lâche rien !

Pour les organisations syndicales de salarié·es, d'étudiant·es et de lycéen·nes CGT – FO – Solidaires – UNEF – UNL – FIDL réunies le 24 octobre 2017, un constat s'impose, celui d'une politique libérale visant à accroître les inégalités au profit d'une minorité. Qu'il s'agisse :

- de nombreuses dispositions inacceptables des ordonnances, limitant des droits des salarié·es ;
- des risques qui pèsent sur les droits des salarié·es et demandeur·euses d'emploi en matière d'assurance chômage ou de formation professionnelle ;
- des mesures précarisant toujours un peu plus l'emploi et l'insertion des jeunes sur le marché du travail ;
- de la remise en cause des droits à l'avenir des jeunes par

Contre les violences
faites aux femmes
on peut
AGIR
syndicalement
Solidaires

L'action syndicale de SUD s'affirme dans la dénonciation de ces violences et en particulier celles sur le lieu de travail : 10 viols ou tentatives de viols par jour, harcèlement sexuel, blagues graveleuses, remarques sur le physique.... avec en plus le risque pour la victime de perdre son poste.

Nous serons de toutes les mobilisations contre les violences faites aux femmes :

- celles que nos équipes syndicales dénoncent au quotidien, en intervenant sur les lieux de travail, ou grâce à des instances que le gouvernement actuel veut supprimer (comme le CHSCT...).
- celles à l'appel des collectifs féministes notamment lors du 25 novembre prochain, journée internationale contre les violences faites aux femmes.

l'instauration d'une sélection à l'entrée de l'enseignement supérieur ;

- de la modération salariale et de l'augmentation de la CSG ;
- des atteintes au service public et à la protection sociale ;

Les organisations signataires s'adressent solennellement au gouvernement afin qu'il prenne en considération les attentes sociales multiples qui s'expriment dans le public et le privé, par les actif·ves, les jeunes, les demandeur·euses d'emploi et les retraité·es.

Compte tenu de la gravité de la situation, elles décident de faire du 16 novembre 2017 une journée de mobilisation interprofessionnelle, étudiante et lycéenne, par des grèves et manifestations.



information ou adhésion

à adresser sous enveloppe à : section Sud Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex

je souhaite : avoir des renseignements sur Sud

adhérer à Sud

nom :
prénom :
service ou adresse :
téléphone :
mel :

date :
signature :